

COUVREUR

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Couvreur

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Déterminer des quantités de matériaux
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Monter, démonter et utiliser un échafaudage
- Réaliser des tracés
- Poser des éléments constituant une couverture, bardage
- Relever des dimensions
- Réaliser des éléments métalliques
- Assembler des éléments
- Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture
- Contrôler le travail réalisé

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger, rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage
- Sceller et étancher par mortier
- Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et digitale des ouvrages
- La description et la quantification des ouvrages
- La communication technique
- La prévention des risques professionnels
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Notions de physique et de chimie appliquées
- Les tracés professionnels
- Les techniques de mise en œuvre des matériaux
- Les ventilations
- Les scellements
- Recueils et évacuations des eaux pluviales
- Les techniques de mise en œuvre de membranes

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation :
formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique H0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Étude et préparation d'une intervention
- UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- UP3 Réalisation de travaux spécifiques

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG4 Prévention Santé Environnement
- UG5 Langue vivante : Anglais

> Epreuves facultatives :

- UF1 Langue vivante
- UF2 Mobilité

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35889). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 15/09/2021. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

POURSUITE DE FORMATION

- > CS Zingueur
- > Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture
- > BP Couvreur

ZINGUEUR

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un CAP Couvreur

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Zingueur

OBJECTIFS

Etude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Proposer une solution technique en liant l'environnement
- Quantifier le métal nécessaire à la réalisation d'un ouvrage

Réalisation, mise en oeuvre et contrôle d'un ouvrage courant

- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Façonner, poser et assembler des recueils d'eau pluviale
- Assembler et poser des évacuations d'eau pluviale
- Raccorder des pénétrations continues et discontinues sur une couverture et ou bardage métallique
- Façonner et poser des éléments métalliques
- Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage de pied lors de son utilisation
- Contrôler le travail réalisé

Rendre compte/communiquer oralement

- Echanger, rendre compte oralement

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et digitale des ouvrages
- La description et la quantification des ouvrages
- La communication technique
- La prévention des risques professionnels
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Les tracés professionnels
- Les techniques de mise en oeuvre des matériaux
- Recueils et évacuations des eaux pluviales
- Mathématiques appliquées
- Communication

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7560€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation recyclage
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Apprentis et Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- EP1 Etude et préparation d'une intervention
- EP2 Réalisation, mise en oeuvre et contrôle d'un ouvrage courant
- EP3 Rendre compte/communiquer oralement

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 37920). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 28/07/2023. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP744 - MC5 - Zinguerie

POURSUITE DE FORMATION

- > BP Couvreur

COUVREUR

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- > d'un diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du groupe des spécialités bâtiment : construction et couverture (groupe 232)
- > d'un titre ou diplôme du même secteur professionnel de niveau 3 ou de niveau supérieur, inscrit dans le répertoire national des certifications professionnelles
- > d'un CAP Charpentier bois, BP Charpentier bois, BAC Pro Technicien Constructeur Bois

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Couvreur

OBJECTIFS

Étude technologique, préparation et suivi d'une réalisation

- Analyser une situation professionnelle en intégrant l'approche par les risques
- Collecter des informations
- Décoder et analyser des documents techniques
- Choisir et justifier des solutions techniques
- Établir les quantitatifs
- Organiser une intervention

Rédaction et présentation d'un rapport d'activités

- Choisir une mesure de prévention adaptée aux risques identifiés
- Installer et sécuriser la zone d'intervention
- Procéder au repliement du chantier
- Animer une petite équipe
- Communiquer avec les différents intervenants

Réalisation et mise en œuvre

- Déposer, trier et stocker des éléments de couverture
- Réaliser des tracés
- Poser les éléments supports de couverture
- Réaliser et poser des façonnés
- Mettre en œuvre les matériaux de couverture et accessoires

Diagnostic et réparation

- Établir un relevé d'informations sur site
- Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages. Contrôler la validité et la conformité des éléments de sécurité
- Diagnostiquer, réparer

CONTENU

Domaine professionnel

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Construction et communication technique
- Confort de l'habitat
- Approche scientifique et technique des ouvrages
- Technologie de construction
- Santé et sécurité au travail
- Techniques de mise en œuvre
- Gestion de travaux
- Accessibilité du cadre bâti

Domaine Général

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

Loire-Atlantique (Saint-Herblain) :

2 semaines en centre de formation

4 semaines en entreprise

Maine-et-Loire (Angers) et Sarthe (Le Mans) :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation recyclage
- Opérations portant sur la réception/vérification et maintenance d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U11 Étude technologique, préparation et suivi d'une réalisation
- U12 Rédaction et présentation d'un rapport d'activité
- U20 Réalisation et mise en œuvre
- U30 Diagnostic et réparation

> Domaine général :

- U40 Étude mathématique et scientifique
- U50 Expression et connaissance du Monde
- U60 Langue vivante étrangère

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38725). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 07/03/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP32239 - BP - Couvreur

POURSUITE DE FORMATION

- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état
- > BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation

COUVREUR-ZINGUEUR

(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage :

> Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle inscrite au RNCP attestant d'au moins un niveau 3 de qualification

Ou

> Être sorti du système éducatif sans diplôme ou ne posséder que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale

ET

> L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Par la voie du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (455 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Couvreur
- > Couvreur ardoisier
- > Couvreur tuilier
- > Zingueur
- > Couvreur-zingueur

OBJECTIFS

Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
- Poser des tuiles sur un comble à deux versants
- Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
- Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés
- Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés

Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Préparer un chantier de couverture en zinc
- Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
- Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements industrialisés

Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Réaliser et mettre en œuvre les abergements pour tous types de couvertures
- Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

CONTENU

Domaine professionnel

- Réalisation de la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réalisation de la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- Réalisation de la couverture de combles à deux versants en zinc
- Réalisation et mise en œuvre des abergements et d'évacuation des eaux pluviales
- Études des constructions
- Mathématiques et Sciences appliquées
- Communication technique

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 6 apprenants par groupe

MAXI : 14 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 8190€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- > d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- > des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

> Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- RNCP36101BC01 : CCP1 Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- RNCP36101BC02 : CCP2 Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- RNCP36101BC03 : CCP3 Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc
- RNCP36101BC04 : CCP4 Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales

Formation inscrite au RNCP par : MINISTÈRE DU TRAVAIL, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 36101). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 04/01/2022. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr
Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP35026 - TP - Couvreur-zingueur

POURSUITE DE FORMATION

- > BP Couvreur